

Monsieur Thomas FATÔME

Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance
Maladie

50 avenue du Pr-André-Lemierre
75986 Paris Cedex

Paris, le 31 mars 2025

Monsieur le Directeur général,

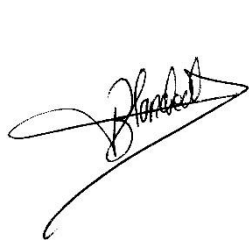
Nous faisons suite à la réunion qui s'est tenue dans le cadre de la réorganisation du projet Laboé-SI le mardi 25 mars 2025 de 14h à 15h et nous souhaiterions discuter de la facturation de l'utilisation de ce nouvel outil par les biologistes médicaux.

La **mise en œuvre** de ces nouveaux outils nécessitera une **implication forte de la profession** pour le paramétrage des comptes rendus, la codification des résultats en LOINC, l'ajout de la nomenclature UCUM et la codification des techniques qui sont nécessaire à la bonne intégration des comptes rendus. Elle nécessitera des investissements humains quotidiens, notamment pour la saisie des dossiers informatiques, et des investissements financiers annuels (maintenance, ...).

Nous demandons que soit mis en place un mode de rémunération pour les biologistes pour compenser l'investissement en ressources humaines et financières qui vont être nécessaires pour réussir cette transition numérique.

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le Directeur général, nos sincères salutations.

Les syndicats représentatifs de biologie médicale



Dr François BLANCHECOTTE
Président
Syndicat des biologistes
11 rue de Fleurus
75006 Paris
Tél : 06 08 89 61 02



Dr Lionel BARRAND
Président
Syndicat Les biologistes médicaux
16 Rue Jean-Frédéric Oberlin
67000 Strasbourg
Tél : 06 67 20 81 88



Dr Thierry BOUCHET
Président
Syndicat des laboratoires de biologie clinique
6 place de la Madeleine
75008 Paris
Tél. 06 33 56 03 94



Dr Jean-Claude AZOULAY
Président
Syndicat national des médecins biologistes
133 bd du Montparnasse
75006 Paris
Tél. 06 60 99 42 28